

Nouveaux adhérents

Au cours de la première année d'adhésion,

Assistez à nos modules de formation 1 et 4 : "Tenue de comptabilité" et "PORTAIL AGAPS : saisie en ligne de votre déclaration"

Présentez votre comptabilité lors des rencontres organisées sur Paris à cet effet ou lors de l'un de nos déplacements en banlieue parisienne ou en Région.